

« Les lycées en mode projet »

→ Lycées, MFR, EREA

Emploi	Jeunesse	Transition écologique
<ul style="list-style-type: none"> • Cultiver l'esprit d'entreprendre • Découvrir les métiers et les formations 	<p>Vivre les valeurs de la République :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Booster son esprit critique • Comprendre et s'exprimer • Comprendre les enjeux du dessin de presse • Connaître notre histoire • Découvrir les institutions françaises et européennes <p>S'épanouir et bien vivre ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le harcèlement scolaire et les discriminations • Sensibiliser au bien-être physique et mental <p>S'ouvrir à l'art, à la culture sous toutes ses formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Histoires d'ici Fontevraud • S'initier à l'art et encourager la création artistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommer responsable • Préserver la biodiversité • Economiser l'énergie • Mobiliser la science pour la transition écologique • Protéger la ressource en eau

« Les jeunes s'engagent »

→ Associations de collectifs de lycéens ou d'apprenants au sein des établissements : CVL, MDL, ALESA

Emploi	Jeunesse	Transition écologique
<ul style="list-style-type: none"> • Métiers et formation • Vis ma vie d'étudiant(e) • Mini-entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyenneté (liberté de la presse, liberté d'expression, vivre-ensemble) • Harcèlement • Cadre de vie • Culture 	<ul style="list-style-type: none"> • Gaspillage (alimentaire, vestimentaire, eau, valorisation des déchets) • Pollution numérique • Bouger autrement (marche, vélo, trottinette, etc..)

Modalités et recommandations

- Appel à projets de la Région proposé tous les ans en lien avec le Rectorat, la Draaf et les têtes de réseau de l'enseignement privé
- Le projet doit s'inscrire dans la dynamique de l'établissement et engager les jeunes dans sa conception, réalisation et restitution
- Un établissement peut déposer un ou plusieurs projets, mais pas plus de 2 projets sur la même thématique
- Recommandations : prendre l'attache de partenaires externes, réaliser le projet sur le territoire ligérien, travail en équipe et en pluridisciplinarité
- Projet soumis à l'avis d'un comité de sélection (obligation d'approbation du chef d'établissement en amont du dépôt du projet)
- Soutien financier de 300 € à 2 500 € par projet – Taux d'intervention de 80 % des dépenses éligibles
- Participation obligatoire à l'évènement régional de restitution à l'Hôtel de Région en fonction de la thématique annuelle

Candidatures : https://paysdelaloire.e-lyco.fr/appel_a_projets_educatifs/

« Les lycées en mode projet » : du 17 juin au 6 octobre 2024

« Les jeunes s'engagent » : du 17 juin au 24 novembre 2024

Pour toute question : le règlement d'intervention et la boîte mail : actionseducatives@paysdelaloire.fr